

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 7 | MERCREDI 21 AOÛT 2024

Sommaire

Édito – Mibé	2
Recommandations de vote	2
Les députés en action	10
Politique communale	11
Point fort	12
JLRV	13
Vu au PLR Vaud	14
Frivolités essentielles	16

Accueil de jour

Qui pour bien s'occuper de nos enfants ?



Message de la présidente Chaos au Département de l'intérieur

Page 3



Votations fédérales LPP et biodiversité

Pages 4-5



Rentrée politique 2024 Le PLR s'engage pour un espace public sûr et serein

Pages 8-9



Dans le monde Guerre d'Ukraine : le feu aux poudres

Page 15



Prendre en charge les enfants de 0 à 12 ans en dehors des heures scolaires et durant le travail des parents n'est pas une mince affaire. Un défi au quotidien. Le modèle vaudois, précurseur en la matière, a servi et sert encore de modèle. Analyse et commentaire...

Pages 6-7

Partenariat privé-public

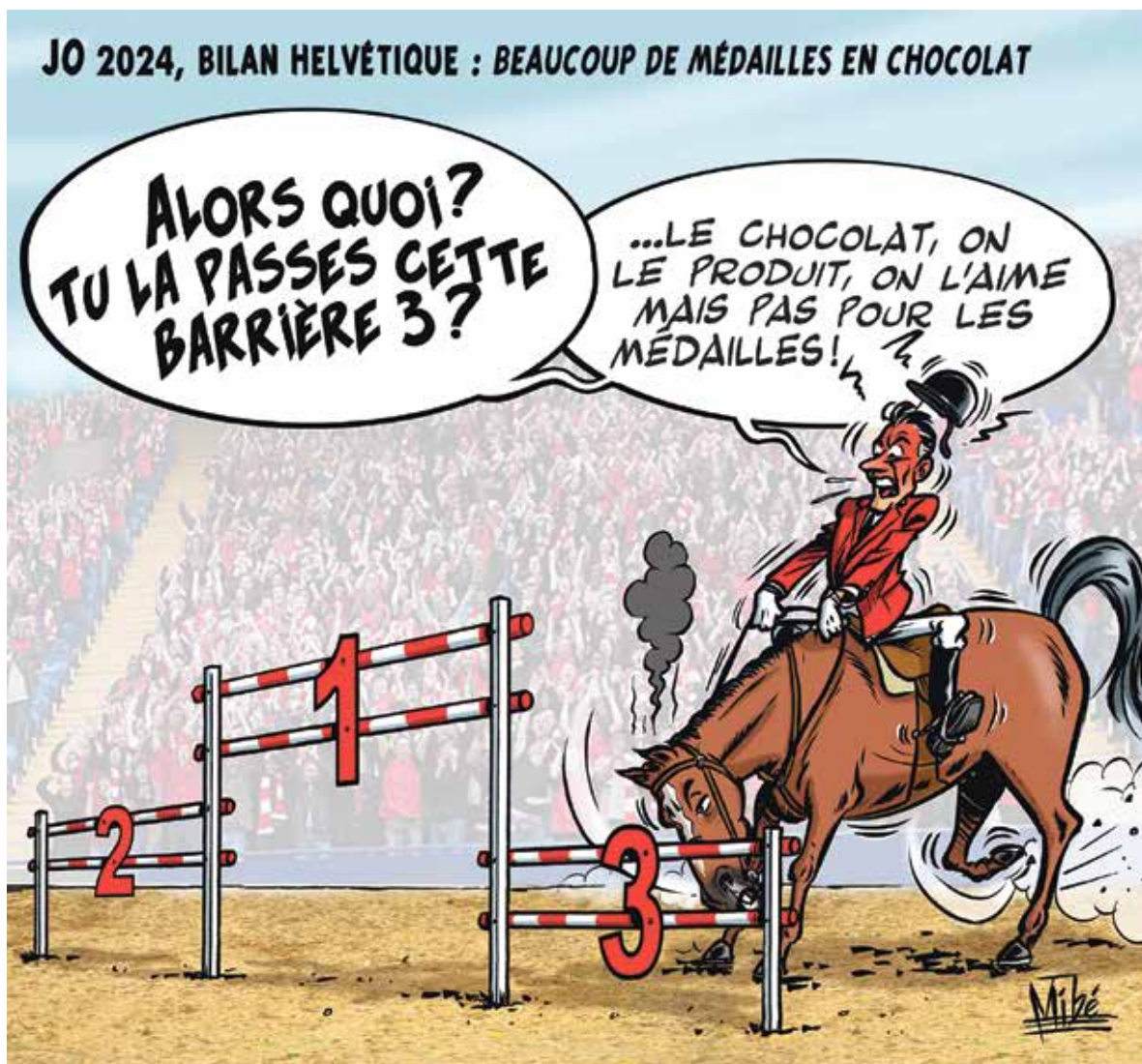
par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

La garde de jour des enfants est un problème familial autant que sociétal à l'arrivée d'un bébé. Branle-bas de combat. L'État, les entreprises et les familles doivent s'adapter et se réorganiser. Congé maternité, congé parental pour le papa, diminution du temps de travail de l'un ou de l'autre. Parfois des deux. Et bien sûr gymkhana pour obtenir une place dans une crèche garderie, les amener, les reprendre... Avec les années, les enfants grandissants, le processus perdure. S'adapter et prévoir, deux mots-clés fondamentaux. Et bien souvent le recours aux grands-parents selon les besoins et circonstances est la solution tampon miracle pour colmater la nouvelle organisation. La plupart du temps, les deux parents travaillent. Il faut donc aménager temps libre et professionnel pour assumer l'éducation des enfants. Chacun doit donc y mettre du sien.

Les pouvoirs publics ont ainsi été contraints de mettre sur pied une politique de la petite enfance. Voilà un peu plus de vingt ans que le canton de Vaud, canton précurseur en la matière, offre aux citoyens la solution des réseaux telle que nous la connaissons aujourd'hui, loi, fondation. Tout un arsenal...

L'accueil de jour des enfants coûte cher, très cher. Il fallait donc trouver un financement pérenne le plus équilibré possible et une organisation sans failles pour répondre aux besoins grandissants des familles. Un partenariat public-privé, incluant l'État, les Communes, les employeurs et les parents a ainsi été une solution novatrice, efficace et qui ne cesse de s'améliorer au fil du temps. À un tel point qu'un financement au niveau fédéral est à l'étude au Parlement, sur le même modèle. Il y a des réticences côté employeur surtout...

Tout comme les infrastructures en EMS ou centres protégés, celles qui sont mises en place pour les enfants sont donc un enjeu politique et économique à ne surtout pas négliger. Cela valait bien un dossier dans **TRIBUNE**.



Votations fédérales du 22 septembre 2024

Recommandations de vote

Initiative populaire du 8 septembre 2020

« Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » **NON**

Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle) **OUI**

Chaos au Département de l'intérieur

par Florence Bettschart-Narbel,
présidente PLR Vaud, députée

Il y a deux semaines, la Suisse apprenait avec stupéfaction que l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et le Département fédéral de l'intérieur (DFI) avaient non seulement fourni des projections financières erronées, mais qu'en plus l'OFAS n'avait informé la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider que deux mois plus tard.

Aujourd'hui, malgré ce chaos, le Conseil fédéral persiste dans son choix d'augmenter la TVA au détriment de l'ensemble de la population et des PME pour financer la 13^e rente prévue pour 2026. Le PLR refuse que des décisions soient prises sans disposer de chiffres consolidés, par respect pour nos institutions et la population.

Le manque de coordination et d'information entre le DFI et l'OFAS, tous deux sous la direction de représentants du Parti socialiste depuis des années, est criant. Malgré ces révélations graves, le Conseil fédéral décide de faire comme si de rien n'était et a présenté sa proposition de financement de la 13^e rente, quasi-similaire au projet présenté en juillet.

Cette décision montre que la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider ne se rend pas compte de la portée de l'erreur commise par son département ou qu'elle ne la prend pas assez au sérieux. Pour le PLR, une telle décision, prise sans égard aux enquêtes en cours (dont celles lancées par le DFI) et en ignorant la procédure de consultation, est inacceptable, cela d'autant plus qu'une majorité du Conseil national (avec le PLR, l'UDC et le PVL) s'oppose au projet du Conseil fédéral et lui demande de stopper l'augmentation des impôts et des taxes.

Cette affaire, qui n'est pas la première, met à mal la confiance de la population



envers la Confédération et l'administration. La confiance permet une meilleure acceptation des décisions : les citoyens sont ainsi plus enclins à accepter et à soutenir les nouvelles politiques ou lois, même si celles-ci peuvent parfois être contraignantes ou impopulaires à court terme. La participation aux scrutins est également liée à la fiabilité des informations que les citoyens reçoivent. On peut craindre que la population se désintéresse des enjeux majeurs si cette confiance est mise à mal. Plusieurs recours ont été déposés contre la votation d'AVS 21, arguant que la population avait donné son avis sur la base de chiffres non fiables. Quel que soit le résultat de ces recours, et nonobstant ces erreurs de calcul, l'AVS va se retrouver à l'avenir dans une situation de déséquilibre et de déficit, indépendamment de ces erreurs, ce d'autant plus qu'il faudra financer la 13^e rente. Une éventuelle hausse de la TVA, tout comme celle des cotisations salariales, pour financer la 13^e rente n'est dans ce cadre pas acceptable.

Nos assurances sociales auront besoin d'un assainissement structurel qui doit être mené sur la base de chiffres fiables. Cela devra être réglé dans le cadre de la prochaine révision globale de l'AVS qui devra notamment prendre en compte une flexibilisation des départs à la retraite, mais non dans l'urgence alors que les chiffres ne sont pas fixés.

Malgré ces révélations graves, le Conseil fédéral décide de faire comme si de rien n'était.

publicité

HSB
Chaleur maîtrisée.

HSB Brûleurs
et systèmes
de chauffage SA

Ch. de Mongevon 6
1023 Crissier
Tél 021 637 37 17
www.hsb.ch

-weishaupt-
Concessionnaire officiel

Une réforme importante et nécessaire à notre système de prévoyance

par Pascal Broulis,
conseiller aux États

Le mois prochain nous serons amenés à nous rendre aux urnes pour nous déterminer sur la réforme de la prévoyance professionnelle. Pour notre système de prévoyance vieillesse, qui repose sur trois piliers, il est urgent de réformer le 2^e pilier, puisque cela fait plus de vingt ans qu'aucune grande réforme de la LPP n'a été adoptée par le peuple et qu'il est temps de l'adapter au quotidien dans lequel nous vivons. Il faut rappeler que les personnes qui sont déjà à la retraite ne sont pas concernées par cette réforme.

La réforme qui est présentée et proposée au peuple prévoit de mieux prendre en compte les réalités actuelles du monde du travail. En particulier, elle a pour but d'améliorer la situation des personnes qui travaillent à temps partiel, celles avec un faible revenu ou qui exercent plusieurs emplois. Elle permettra ainsi d'élargir l'accès au 2^e pilier à de nombreuses personnes, qui en sont actuellement privées et qui ne bénéficient aujourd'hui que de l'AVS à la retraite. Ce qui rend actuellement de nombreux retraités vulnérables à l'inflation.

En effet, par cette réforme, le seuil d'accès pour cotiser au 2^e pilier est abaissé, tout comme la déduction de coordination. Ces deux mesures permettent



donc d'ouvrir à environ 100 000 personnes la possibilité de cotiser au 2^e pilier. Ces cotisations permettront ainsi d'améliorer la situation de nombreuses personnes lorsqu'elles seront à la retraite, alors qu'elles auraient bénéficié, sans cette réforme, uniquement de l'AVS.

De plus, la réforme prévoit d'améliorer les chances de retrouver un emploi pour les personnes de plus de 55 ans. Actuellement, les travailleurs de plus de 55 ans ont davantage de risques à se retrouver au chômage que les autres

classes d'âge de travailleurs. Cette réforme vient donc en aide à ces travailleurs, puisqu'elle uniformise le taux de cotisation LPP sur deux tranches d'âge au lieu de quatre actuellement. Cette mesure permet ainsi de réduire le désavantage que les personnes de plus de 55 ans rencontraient.

La réforme prévoit également d'adapter le taux de conversion des rentes. Cette adaptation est due au fait que l'espérance de vie après 60 ans est de 20 ans pour les hommes et de 23 ans pour les femmes. Toutefois afin d'éviter que la situation de la génération transitoire, soit les femmes et les hommes de plus de 50 ans, soit péjorée, un supplément de rente est prévu. Dans de nombreux cas pour la génération transitoire, les rentes seront augmentées et la baisse du taux de conversion amortie.

Enfin, on entend souvent que cette réforme se fait sur le dos des femmes. Or, cet argument est erroné. Cette

réforme vient justement aider de nombreuses femmes qui aujourd'hui travaillent à temps partiel, multiplient les emplois ou exercent, trop souvent encore, des professions à bas salaire. Avec cette réforme plus de femmes pourront cotiser au 2^e pilier et verront leurs rentes à la retraite augmentées. Le fossé entre les rentes des femmes et des hommes sera de ce fait réduit. C'est pour toutes ces raisons que je vous invite à soutenir la réforme du 2^e pilier le 22 septembre prochain.

Par cette réforme, le seuil d'accès pour cotiser au 2^e pilier est abaissé, tout comme la déduction de coordination.

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney

Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailluses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machinesservices.ch

A cartoon illustration of a man with a green cap and a green shirt, holding a lawnmower. The background shows green grass.

Initiative biodiversité

Encore une fois, une initiative qui va trop loin

par Daniel Ruch,
conseiller national

Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent l'initiative biodiversité, estimant qu'elle va trop loin. Son acceptation limiterait fortement la production (durable) d'énergie et de denrées alimentaires, restreindrait l'utilisation des forêts et des zones rurales pour le tourisme et renchérirait la construction. L'approvisionnement du pays en produits indigènes se retrouverait affaibli et les importations d'énergie, de nourriture et de bois augmenteraient. De plus, les cantons et les communes verraient leurs compétences et leur marge de manœuvre réduites.



POURQUOI VOTER NON

OBJECTIF INATTEIGNABLE

L'initiative biodiversité va trop loin en visant à protéger de vastes surfaces de la Suisse, les rendant pratiquement intouchables. Son acceptation aurait des répercussions importantes sur divers domaines, notamment la sécurité de l'approvisionnement tant en nourriture qu'en énergie renouvelable. La dépendance vis-à-vis de l'étranger augmenterait de manière significative. En clair, cela signifie qu'il manquerait une surface équivalente à celle des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Soleure réunis pour répondre aux objectifs de l'initiative.

APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

La création de vastes zones protégées entraînerait des conflits avec l'approvi-

sionnement en énergie indigène durable. De nouveaux projets ou l'expansion de projets existants deviendraient impossibles, affectant particulièrement la production d'énergies renouvelables. La mise en œuvre de la stratégie énergétique suisse serait entravée, nuisant ainsi à la sécurité d'approvisionnement et en augmentant les prix de l'électricité.

AGRICULTURE

Actuellement, 19% des surfaces agricoles sont dédiées à la biodiversité, bien au-delà des 7% requis pour les paiements directs. Réserver davantage de terres cultivables fertiles à la biodiversité réduirait la production alimentaire indigène et augmenterait la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

FILIÈRE DU BOIS PÉJORÉE

L'acceptation de l'initiative imposerait de nouvelles restrictions à l'économie

forestière en étendant les réserves forestières où toute intervention sylvicole est interdite. Les mesures déjà mises en œuvre par la sylviculture pour améliorer la biodiversité seraient ignorées et les importations de bois augmenteraient en raison de la demande croissante en construction et chauffage durable.

ÉCONOMIE ET CONSTRUCTION

En effet, l'initiative toucherait également les zones d'habitation, les PME, les industries et les propriétaires fonciers en augmentant les exigences en matière de culture du bâti. Cela alourdirait les procédures et augmenterait les coûts. Le transfert des compétences de mise en œuvre des cantons à la Confédération réduirait la flexibilité tenant compte des spécificités régionales ou encore locales empêchant des solutions adaptées.

TOURISME, SPORT ET LOISIRS

Relevons que le tourisme suisse est déjà engagé dans des pratiques responsables et qu'il pourrait voir la réalisation de nouvelles infrastructures touristiques entravée. Les projets nécessitent actuellement des autorisations coûteuses et l'initiative limiterait encore davantage ces réalisations. Les restrictions affecteraient également les activités sportives et de loisirs dans la nature.

COÛT

Les pouvoirs publics seraient confrontés à des dépenses supplémentaires estimées à l'heure actuelle à une augmentation de 375 à 440 millions de francs par an.

Accueil de jour des enfants : quand tout le monde s'y met...

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

En matière d'accueil de jour des enfants, le canton de Vaud est un véritable précurseur, avec un système qui fait ses preuves et qui continue et continuera d'être amélioré.

Rappelons en effet que l'École et le parascolaire est de la compétence des Cantons, donc des communes par ricochet. Chacun sa façon de faire, fédéralisme oblige. La Confédération avait finalement consenti une contribution financière, limitée dans le temps et occasionnelle pour le soutien initial à ce que l'on appelle communément les réseaux de crèches. Sa durée a d'ailleurs été récemment prolongée en attendant une proposition concrète pour peaufiner ce projet incluant selon le modèle vaudois de référence l'entrée dans la course des employeurs via une contribution patronale. La proposition est désormais sur la table. Mais l'USAM résiste... C'est exactement le contraire

L'économie, première bénéficiaire du travail des femmes, doit elle aussi prendre sa part et ne peut pas éternellement faire comme si de rien n'était.

de ce qui s'est passé sur Vaud il y a presque vingt ans avec l'implication exceptionnelle de la CVCI et du Centre patronal dès le début.

La société a changé et continuera de changer. Il faut s'adapter à cette nouvelle donne et trouver des solutions



pragmatiques, raisonnables et équilibrées en matière de garde d'enfants. Le monde du travail compte de plus en plus de femmes, dont une partie en temps partiel rappelons-le, les pénalisant à l'heure de la retraite. On parle de plus de 80 % des femmes qui auraient un emploi. La promotion de la femme, une meilleure intégration dans la vie professionnelle tout en assurant une bonne vie privée doit être un objectif permanent du politique d'aujourd'hui. De gauche comme de droite. L'économie, première bénéficiaire du travail des femmes, doit elle aussi prendre sa part et ne peut pas éternellement faire comme si de rien n'était. En effet si les deux parents sont désormais actifs professionnellement, il faut bien prendre en charge les enfants et pas seulement pendant les heures d'école et ni au détriment des femmes qui arrêtent leur activité momentanément. Les heures d'ouverture de ces structures d'accueil se sont ainsi allongées, mais cela ne va pas sans poser de problèmes logistique et financier. La mobilité est aussi en croissance, il devient indispensable d'avoir une meilleure coopération et

synergie avec les autres réseaux en cas de déménagement. Bref, le processus est toujours en marche...

Rappelons-nous la création des premiers réfectoires pour le midi. Taulé de la droite conservatrice qui voulait que l'enfant rentre à la maison pour manger... Bien sûr que c'était sympa mais la société ne fonctionne plus comme cela. Il a bien fallu mettre en place un système de cantine pour les enfants et des places de garde avant et après l'école. Des solutions encore plus flexibles sont mises sur pied régulièrement sans pour autant mettre en danger la qualité de la prestation déjà très coûteuse et la formation du personnel qui se doit d'être qualifié et bien rétribué. Le financement pérenne de ces structures d'accueil est ainsi au centre des politiques des écoles et de la petite enfance. Une priorité. Tous les élus de Conseil communaux y sont en permanence confrontés. On constate un besoin grandissant de places d'accueil mais rien n'est simple. Il faut une volonté politique, une excellente gestion du réseau, une coordination entre tous les partenaires. Un sacré défi...

MODÈLE VAUDOIS

Un système de réseaux de places de garde pour des enfants de 0 à 12 ans a été mis en place dans le canton de Vaud, à l'initiative de l'ancienne directrice des Écoles et de la petite enfance à Lausanne, Doris Cohen-Dumani qui a déposé au Grand Conseil sa motion le 7 mai 2001 sur le sujet. Il faudra attendre jusqu'en 2006 pour que la loi LAJE (Accueil de jour des enfants) entre en vigueur.

Elle sera suivie de la création de la Fondation FAJE qui est aujourd'hui en charge de cette responsabilité sur le plan cantonal. Rien n'aurait pu se passer sans la participation active des représentants des employeurs à savoir la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et du Centre patronal. Leur rôle aura été fondamental en acceptant de contribuer financièrement à la réalisation de ce projet novateur à raison de 0,16% de la masse salariale. C'est ce que l'on appelle de fait un partenariat privé-public. Dans ce cas un partenariat particulièrement réussi.

Dossier crèches

Ce fut aussi le talent de Doris Cohen-Dumani de rassembler les divers acteurs y compris politiques, dans le cas précis la gauche qui a pu trouver sa place. Merci aussi à Nuria Gorrite, qui continue d'accompagner ce projet dans son mandat de conseillère d'État. Ce fut donc un immense succès de consensus politique car le Grand Conseil s'est mis d'accord sur ce projet d'envergure à l'unanimité. Il fallait bien sûr intégrer les autres acteurs concernés, à savoir les communes. Et surtout mettre sur pied un réseau régional pour s'en occuper concrètement. Et là les mentalités dans les Exécutifs n'étaient pas encore mûres pour entrer dans le jeu. « *Papy faisait de la résistance...* » Il aura fallu du courage, de la persévérance pour convaincre les communes, trouver les locaux, engager le personnel qualifié, dégager le financement nécessaire et répondre aux besoins croissants de places d'accueil. Il y a aujourd'hui 33 réseaux en terre vaudoise. Et chaque commune consacre une part importante de son budget pour en assurer le fonctionnement à tous les niveaux. Tout ne s'est pas fait d'un coup, il a fallu s'occuper aussi de la situation des mamans de jour, mettre des règles précises pour intégrer le réseau et bien sûr agir sur les prix des



places de garde qui sont aujourd'hui très élevés. Les parents sont ainsi partie prenante du financement mais des mesures de justice sociale ont été mises en place pour aider les familles moins riches d'y avoir accès à des tarifs selon leur revenu. Mais la facture est salée pour les familles plus aisées d'où la mise en place à tous les échelons de déductions fiscales

pour frais de garde. Près de 630 millions sont consacrés en 2022 à l'accueil de jour des enfants dont 44,7% à 41,8%, selon les réseaux provenant des parents.

Un projet qui concerne chaque famille qui y est directement confrontée. Tout n'est pas parfait, loin s'en faut mais le filet se tisse tous les jours un peu plus...

Fondation sur l'accueil de jour des enfants : un partenariat public-privé particulièrement réussi.

Ces femmes PLR qui ont fait avancer la société...

Beaucoup d'avancées sociétales en matière de garde d'enfants viennent d'élues PLR de l'époque, notamment **Christiane Langenberger**, députée puis conseillère nationale qui a mis en place le concept « *Des Parole aux Actes* » destiné à impliquer les entreprises. Il y aura les premières garderies d'entreprise. On retrouve aussi **Odile Jaegger** et **Doris Cohen-Dumani** qui est celle qui a initié ce fameux projet vaudois sur l'accueil de jour des enfants. Elle aura été pendant de nombreuses années la première présidente de la désormais fameuse Fondation FAGE, aujourd'hui présidée par un autre PLR, le syndic de Tolochenaz, Andreas Sutter. Ce sont elles aussi qui ont demandé la création de

déductions fiscales pour les frais de garde, avec **Isabelle Moret** qui avait repris le relais en la matière dans ses divers mandats politiques.

Ces femmes politiques PLR sont pour beaucoup dans la situation plus favorable des familles et des femmes dans notre société, à une période où cela n'était ni à la mode, ni un sujet de préoccupation. Elles ont dû se bagarrer y compris à l'intérieur du parti encore assez paternaliste...

Je tenais ici à le souligner et les remercier. À celles qui leur ont succédé de continuer le chemin et de partir avec courage avec leur bâton de pèlerin convaincre les partenaires futurs et de continuer cette juste lutte. **FG**



Doris Cohen-Dumani, pionnière de la loi et de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

Le PLR s'engage pour un espace public sûr et serein

par Christopher Ulmer,
secrétaire général PLR Vaud

Outre ces prochaines votations, vitales pour garantir une agriculture productive, une prévoyance vieillesse pérenne et une mobilité multimodale, c'est notamment dans le domaine de la sécurité que le PLR s'engagera en faveur de la population et des commerçants. Sans oublier l'efficacité de l'État, la conciliation études-travail et le sport, vecteur de cohésion et d'intégration.



© Vincent Arlettaz

L'ESPACE PUBLIC DOIT RETROUVER DE LA SÉRÉNITÉ



par Florence Bettschart-Narbel,
présidente du PLR Vaud

Les grandes villes vaudoises connaissent de nombreux problèmes dans l'espace public. La présence de mendiants, toxicomanes ou dealers, toujours plus agressifs, rend l'espace public insécure pour de nombreuses et de nombreux citoyens. Le PLR Vaud constate un immobilisme de la part de nos autorités cantonale et communale. Cette situation n'est plus tenable et il est urgent d'agir pour retrouver des villes où il fait bon vivre.

La révision de la loi pénale vaudoise sera prochainement sur la table du Grand Conseil. Le projet du Conseil d'État est jugé insuffisant par le PLR Vaud et il se battra pour améliorer

la loi et élargir le cercle des périmètres interdits, tel que le prévoit la loi bâloise déjà validée par le Tribunal fédéral.

Par ailleurs, le PLR Vaud interpellera le Conseil d'État sur les mesures d'éloignement qui ont été votées par le Grand Conseil fin 2022 et sont entrées en vigueur en 2023. Le but était de renforcer la présence policière et le travail de proximité pour garantir la (ré)appropriation du domaine public dans la lutte notamment contre les stupéfiants, la délinquance de rue, les cambriolages, etc. et les troubles à l'ordre public qui en découlent. Mais ces mesures sont-elles utilisées par la police ?

Le PLR Vaud considère que la sécurité dans l'espace public doit être un dossier prioritaire du Conseil d'État et attend qu'il prenne des mesures à cet égard.

LE SPORT, UN ATOUT MAJEUR POUR NOTRE CANTON



par Regula Zellweger,
vice-présidente du PLR Vaud

Concrètement, le contre-projet annonce un crédit d'investissement de 150 millions jusqu'en 2030 pour la construction d'infrastructures sportives. Cet argent servira également à soutenir le tissu associatif vaudois qui représente plus de 1200 clubs, 180000 membres et 20000 bénévoles.

Le PLR Vaud est convaincu que le sport joue un rôle crucial dans la construction de notre société et est un moteur de cohésion. Notre parti s'engage vigoureusement pour le monde sportif vaudois, du sport scolaire, international, populaire aux élites et s'investit pour ces valeurs, le développement économique et l'attractivité de notre Canton.

Le succès, l'attractivité, l'accessibilité du sport dans notre Canton passent indéniablement par une politique sportive ambitieuse.

Sous la houlette de Christelle Luisier, le Conseil d'État a récemment présenté son contre-projet à l'initiative «*Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse!*», déposée il y a deux ans et en consultation publique jusqu'au 30 août prochain. Dans ce projet, le Gouvernement vise à renforcer l'action de l'État dans de nombreux pans du sport.

L'ÉCOLOGIE MÉRITE MIEUX QUE DES MESURES PEU COMPRÉHENSIBLES



par Loïc Bardet,
vice-président du PLR Vaud

Les événements météorologiques récents ont rappelé la nécessité d'une relation apaisée avec notre environne-

ment. Si ceci passe par des mesures de protection, celles-ci doivent être compréhensibles, soit tout le contraire du règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager. Le summum y étant l'interdiction arbitraire de la cueillette des champignons durant les sept premiers jours de chaque mois.

Ce manque de lien avec le terrain impacte aussi la gestion du loup. Ainsi, alors que toutes les conditions sont réunies pour éliminer la meute problématique du Mont-Tendre, notre Canton continue d'ignorer la marge de manœuvre fédérale.

Le PLR va donc venir avec plusieurs interventions et actions visant les points suivants :

- régulation proactive de l'ensemble de la meute du Mont-Tendre ;
- modification du RLPPrNP afin de supprimer les mesures arbitraires et inefficaces ;
- adoption d'une loi sur l'énergie pragmatique et d'un règlement d'application correspondant ;
- refus par la population vaudoise de l'initiative biodiversité le 22 septembre.

AMÉNAGEMENT AUTOROUTIER : LA VOIE DE LA RAISON



par Gregory Bovay,
vice-président du PLR Vaud

Le 24 novembre, le peuple suisse se prononcera sur l'étape d'aménagement autoroutier 2023 incluant plusieurs projets dont un en Suisse romande, qui consiste en l'élargissement à 2x3 voies du tronçon de l'A1 entre Nyon et le Vengeron.

Le PLR Vaud soutient cette étape d'aménagement routier national qui doit répondre à la réalité et aux projections démographiques de notre pays. Selon les projections, les cantons de

Genève et Vaud verront leur population augmenter d'environ 20% d'ici à 2040. L'Arc lémanique a dès lors besoin d'une infrastructure à la hauteur de ses besoins, ce d'autant plus que le tronçon de l'A1 date de 1964 et aucun investissement d'envergure n'y a été réalisé depuis.

La réalisation d'une troisième voie permettrait une fluidification du trafic sur l'autoroute A1, la garantie de la mobilité des personnes et des marchandises, tout en améliorant au passage la qualité de vie des riverains de toute la région lémanique qui subissent déjà aujourd'hui les nuisances du trafic de transit sur les routes secondaires.

EFFICIENCE DE L'ÉTAT ET SIMPLIFICATIONS ADMINISTRATIVES



par Nicolas Suter,
président du Groupe PLR

pour notamment atteindre des avancées en efficacité, en agilité et en simplification administrative. Nous saluons cette volonté et allons suivre les progrès avec attention.

Le Groupe PLR sera attentif aux règlements d'application accompagnants notamment la nouvelle loi sur l'énergie, mais aussi de manière ciblée nous allons mettre en avant quelques procédures pour qu'elles soient analysées et améliorées, à commencer par l'accès aux subventions du programme bâtiment. L'Administration fournit des prestations essentielles pour notre population, les entreprises ainsi que les collectivités publiques, à ce titre ces prestations doivent être accessibles et atteindre leurs objectifs.

Le Groupe PLR met en avant le besoin pour l'État de Vaud de gagner en efficacité. Toute organisation, quelle que soit sa taille, se doit d'effectuer régulièrement un travail d'introspection. L'objectif est de mieux répondre aux attentes de la population, d'adapter les prestations, de diminuer les délais d'attente et de libérer des ressources. Le Conseil d'État s'est engagé dans le programme de législation ainsi que lors de l'annonce des comptes 2023 à faire une analyse de son organisation

UNE RÉFORME MODERNE ET INDISPENSABLE DE NOTRE 2^e PILIER



par Anouck Saugy,
présidente des Femmes PLR Vaud

Tout comme pour l'AVS, l'évolution démographique de la population apparaît comme l'un des éléments clés de cette votation sur la LPP du 22 septembre. L'espérance de vie augmente, c'est un fait. Dès lors, il apparaît comme essentiel que les rentes et le taux de conversion minimal soient adaptés en conséquence.

À cela s'ajoute l'évolution de la société, de ses besoins, mais aussi de l'économie et de son fonctionnement dans

son ensemble. Trop de travailleurs, dont une grande partie sont des femmes, sont aujourd'hui mal assurés par la LPP et ces lacunes ne sont pas dignes d'un pays comme le nôtre.

En abaissant le seuil d'entrée et la déduction de coordination, les personnes travaillant à temps partiel ou celles ayant plusieurs emplois bénéficieront également d'une rente LPP. À cela s'ajoutent des mesures de compensation pour la génération transitoire ainsi qu'un renforcement de l'attractivité des seniors sur le marché du travail.

Les effets de cette réforme sont multiples et touchent différents groupes de la population. Ne rien faire n'est pas une option. Votons OUI le 22 septembre.

CONCILIER LE PARCOURS ACADÉMIQUE AVEC LES RÉALITÉS ACTUELLES !



par Philippe Lörtscher,
président des JLRV

pas communiqués. Elles devraient être rendues publiques dans le rapport d'activité de l'Unil et également questionner les étudiants sur leur perception d'un biais politique ou non dans les différents enseignements.

• *Conciliation parcours académique/vie professionnelle*: introduction de la captation vidéo systématique des cours dans l'enseignement tertiaire afin de donner la possibilité aux étudiants d'aménager leur parcours académique de manière plus flexible.

• *Pouvoir d'achat*: extension du nombre de places accessibles par macaron et réduction du tarif horaire pour les étudiants sur les places hors macaron. Simplification des procédures d'octroi et accélération du versement des bourses d'études et autres aides ponctuelles.

Afin que l'Unil et les HES vaudoises puissent garantir un enseignement de qualité, politiquement équilibré, accessible à toutes et tous indépendamment de leur lieu de domicile et que les étudiantes et étudiants aient la liberté d'organiser leurs vies comme ils l'entendent, nous proposons les mesures suivantes :

• *Formation*: l'Unil évalue ses enseignements et ses enseignants par le biais de sondages de satisfaction effectués auprès des étudiants en fin de semestre. Les résultats de ces enquêtes ne sont

La politique de milice : un engagement permanent et nécessaire

par Jérôme Thuillard,
secrétaire général adjoint,
conseiller communal

À l'heure où j'écris ces lignes, le Grand Conseil est encore en vacances et les séances plénières n'ont pas encore repris : les temps sont donc propices à la réflexion.

Alors que je travaille aux côtés de la députation depuis « d'abord une année », je constate semaine après semaine l'engagement sans faille de cette dernière dans l'accomplissement de ses tâches. Pour une partie de l'électorat, le travail parlementaire ne consiste qu'à suivre la séance du mardi avec plus ou moins d'intérêt, confortablement assis dans une chaise à la rue Cité-Devant. Cependant, il serait beaucoup trop réducteur et surtout complètement faux de ne se limiter qu'à cette vision : séances de commissions, discussions formelles ou informelles et travail personnel rythment la vie politique de nos députées et de nos députés.

J'insiste sur la vie « politique ». En effet, on a encore trop souvent tendance à l'oublier, cette activité est milicienne et a sa place non pas « en plus », mais « en parallèle » de la vie familiale, de la vie associative et bien sûr de la vie professionnelle.

Certes, un système est toujours perfectible, mais je reste intimement convaincu que cet engagement milicien



a le mérite de garantir à la population une oreille attentive et dévouée, proche de ses soucis et capable de lui amener des réponses.

Dans un monde où l'individualisme prime et où le citoyen lambda, par méconnaissance ou esprit de contradiction, a tendance à se décharger de sa responsabilité pour la remettre sur le dos du politique, rappelons-nous de toutes les personnes nécessaires à l'exercice d'une démocratie apaisée et efficiente : il n'est pas interdit de proposer des pistes d'amélioration et des remarques constructives, dans le respect de la personne et du cadre légal.

Cependant, et c'est encore plus vrai pour nous en tant que PLR, la responsabilité individuelle ne doit jamais être mise de côté.

Je veux donc conclure ce billet estival par une pensée reconnaissante envers nos politiciennes et nos politiciens de milice, membres des législatifs et des exécutifs pour leur apport permanent et nécessaire à la vie en communauté.

L'été arrive à sa fin, la rentrée parlementaire est là : votre députation PLR est prête pour cette nouvelle année. Rendez-vous le mois prochain pour une rétrospective des premières séances !

AGENDA

Bloquez les dates !

PLR Vaud

CONGRÈS

- Jeudi 26 septembre 2024, 19:30
Valbroye (Granges-Marnand)
- Jeudi 28 novembre 2024, 19:30
Palézieux

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

- Samedi 21 septembre 2024,
09:00-13:00
GastroVaud, Pully
Av. Général-Guisan 42

REPAS DE SOUTIEN

- Jeudi 7 novembre 2024, 18:00
Puidoux, salle du Forestay
Ch. du Signal 2



PROCHAINE PARUTION

- Mercredi 25 septembre 2024

DÉLAI RÉDACTIONNEL

- Lundi 16 septembre 2024

Un seul slogan :

abonnez-vous
à **TRIBUNE**...

Continuez de nous suivre



Réforme de la Protection civile : le fantôme centralisateur

par Maxime Stern,
municipal, président PLR Crissier

«Il faut que le pouvoir arrête le pouvoir». Presque tricentenaire, cette réflexion de Montesquieu détonne drastiquement avec l'actualité vaudoise. En effet, en analysant la réforme de la Protection civile (PCi), on constate que la dilution régionale du pouvoir est écartée au profit de la centralisation des décisions.

Car oui, la centralisation fait rêver. Qu'importent les exemples désastreux de nos voisins, qu'importent les siècles de succès du fédéralisme, certains décideurs rêvent ici aussi de fusionner, de consolider et de centraliser. Cela pose pourtant trois problèmes.

Premièrement, l'organisation. Admettons que la PCi soit centralisée en une ligne de commandement unique, les bras dont elle manque cruellement se multiplieront-ils? Non. Fusionner les organismes régionaux n'aura d'effet ni sur le manque d'astreints, ni sur le nombre d'abris à entretenir, ni sur le nombre d'interventions. Tout au mieux, les commandants régionaux s'appelleront des chefs de secteur, mais leurs missions demeureront fortement marquées par les spécificités régionales.

Deuxièmement, les deniers publics. En cantonalisant la PCi, les Communes n'auront certes plus à financer leur organisme régional, mais ces dépenses incomberont à l'État de Vaud. Pour le contribuable, un franc d'impôt est un franc d'impôt, et la douleur de son extraction est identique, qu'il soit versé à sa commune ou à son canton. Le rôle des élus est de s'assurer d'une utilisation parcimonieuse de l'argent des contribuables à un niveau agrégé, pas de se renvoyer des factures à travers les couches institutionnelles. Or, au-delà d'une certaine taille, les



fusions tendent à créer des «*déséconomies*» d'échelle, particulièrement dans les administrations publiques où la grandeur d'un service est rarement synonyme d'efficacité.

Troisièmement, la gouvernance. Un financement cantonal implique une prise de décision cantonale. Cela provoque un éloignement entre les décideurs et les administrés, une déconnexion d'avec les préoccupations régionales. Exit la présence de la PCi dans les manifestations locales, exit l'utilisation occasionnelle des abris pour des projets municipaux. Le personnel de la PCi ne sera simplement plus disponible pour des missions communales.

Alors que faire? Le problème étant le manque d'astreints, une solution consisterait à augmenter leur nombre, par le biais d'un élargissement du bassin de personnes sujettes à l'obligation de servir. Intégrons par exemple les binationaux qui peuvent actuellement se libérer de leurs devoirs militaires, pourvu qu'ils suivent une journée d'information à l'étranger. Une telle solution nationale serait plus appropriée qu'un sacrifice de l'autonomie

communale, le problème de manque d'effectif provenant justement d'une loi fédérale.

Quelle que soit la solution, il est crucial, dans un pays qui a bâti sa prospérité sur son fédéralisme, d'ignorer les illusions de la centralisation et d'arrêter les excès de pouvoir. C'est ainsi que nous garderons nos décisions politiques à portée, que nous maintiendrons la démocratie dans nos villes et dans nos villages.

En cantonalisant la PCi, les Communes n'auront certes plus à financer leur organisme régional, mais ces dépenses incomberont à l'État de Vaud.

publicité

ELAGAGE
BOIS-ÉNERGIE
TRAVAUX FORESTIERS

TRANSPORT
GÉNIE FORESTIER
STABILISATION BIOLOGIQUE

www.danielruch.ch • 021 903 37 27 • 1084 Carrouge (VD)

Protégeons nos bonnes entreprises

par Pierre-André Romanens,
député, vice-président
du Groupe PLR au Grand Conseil

Par ces quelques lignes, je désire partager avec vous un parcours d'entrepreneur dans notre canton de Vaud. Après quarante années passées à la tête d'une PME dans le domaine de la construction, j'ose un constat à propos des pseudos-entrepreneurs qui fragilisent notre économie et savent bien contourner nos institutions.



publicité

CG
cgcommunication.ch

Du
PEPS
dans vos
projets !

022 565 28 26
cg@cgcommunication.ch

Il s'agit de mettre à l'index « **le travail au noir** » phénomène qui pollue une saine économie et ceci pas uniquement dans le domaine de la construction.

Une large majorité des entreprises respectent les règles (conventions paritaires, directives, lois sur les assurances et les impôts). Ces sociétés sont affiliées aux fédérations d'entreprises, aux associations patronales, structures qui, grâce à leur appui nous facilitent grandement la tâche. D'autant plus qu'elles organisent aussi la formation.

Mais voilà il y a toujours des « *resquilleurs* » qui veulent gagner plus en ne respectant pas les règles. Parlons aussi du personnel non déclaré. Ce dernier se voit fragilisé. En effet, les employées et employés non déclarés ne cotisent bien évidemment pas aux charges sociales (AVS, assurances, LPP, chômage, impôts). Cerise sur le gâteau, la part patronale va directement dans la poche de ces pseudos-patrons...

Et que dire du soutien aux sociétés locales et autres manifestations. Ce ne sont pas ces fantômes-là qui vont y participer, bien au contraire. Ce sont les bons commerçants respectueux de nos institutions qui non seulement participent financièrement mais sont aussi présents physiquement pour donner un coup de pouce en tant que bénévoles.

Un deuxième effet négatif important : une concurrence malsaine, celle de la sous-enchère. Il est fort simple pour les entreprises d'offrir des prestations avec un tarif en dessous de celles qui travaillent en respectant la loi.

Si cette économie parallèle illégale prend de l'ampleur, elle finira par affecter l'ensemble des PME.

Par conséquent, notre devoir d'élus est de proposer des soutiens aux programmes actuels. Nous devons

renforcer la collaboration entre les acteurs qui gèrent et contrôlent le marché du travail en ciblant les domaines d'activités les plus fragiles.

Finalement les Vaudoises et les Vaudois le savent bien, si nous ne payons pas nos impôts, nos assurances, les taxes, etc. dans les délais impartis, les rappels et autres procédures qui en découlent vont vite nous poser passablement de problèmes.

Pour quelle raison des personnes, des entreprises, ces mauvais patrons, échapperaient-ils à nos lois sachant qu'ils manifestent aussi une volonté évidente de nuire à notre économie globale ?

Chères et Chers lecteurs de **TRIBUNE**, après avoir lu cet article vous êtes en droit de penser « *et après* » ? Je suis certain qu'une majorité d'entre vous pense que le PLR doit s'engager davantage pour une politique de respect des personnes et des institutions tout en défendant la liberté d'entreprendre.

Personnellement, je m'engage avec des collègues députés à déposer un texte qui demandera au Conseil d'État et au Grand Conseil de prendre des mesures concrètes afin de lutter contre les fraudeurs qui profitent de notre système et font payer aux autres la qualité de vie que nous connaissons dans notre Canton.

La réussite consistera à renforcer le service de l'emploi qui, par ailleurs, fait déjà le maximum avec ses moyens pour lutter contre les mauvais élèves.

Il ne s'agit pas forcément d'engager plus de personnel mais plutôt d'impliquer davantage les fédérations, les associations, les communes afin d'être solidaires pour arrêter ce fléau.

L'itinéraire le plus suivi par les nouvelles générations est l'exemple. C'est pour cette raison que notre devoir est de construire un bon chemin.

La liberté de se mouvoir, clé de la prospérité de nos régions

par Hugo Benoit,
président PLR
Romanel-Jouxten-Cheseaux,
membre des JLRV

Comme le souligne avec justesse l'économiste Jean-Philippe Delsol: «La mobilité est un vecteur essentiel de la prospérité économique et sociale. C'est la liberté de se mouvoir qui permet à chacun de saisir les opportunités qui s'offrent à lui».

En effet, dans un canton de Vaud en pleine expansion démographique, notamment dans le Nord vaudois et le Gros-de-Vaud, la question des transports publics est devenue un enjeu majeur. Trop nombreux sont encore ceux qui dépendent de leur voiture individuelle pour se déplacer, entraînant de lourdes conséquences en termes de congestion routière, de pollution et de coûts pour les ménages. Sans parler de réduire le taux de mortalité sur la route, en permettant aux personnes de prendre les transports publics plutôt que leur voiture lorsqu'ils ont bu.

Dans un canton de Vaud en pleine expansion démographique, la question des transports publics est devenue un enjeu majeur.

Or, dans une société moderne et dynamique, chacun doit pouvoir jouir d'une liberté de mouvement accrue, que ce soit pour accéder à son travail, à son lieu d'études ou à ses activités de loi-



sirs. C'est un impératif pour favoriser l'épanouissement de tous, en particulier de nos jeunes concitoyens. Il n'est pas sensé de faire prendre aux jeunes un système de transport bien trop complexe qui leur ajoute une heure de trajet chaque matin afin de se rendre au gymnase.

Face à ce constat, il est temps de repenser en profondeur notre système de transports publics, en lui laissant une plus grande latitude pour s'adapter aux besoins évolutifs de la population.

Plutôt que d'imposer des solutions standardisées, l'État doit jouer un rôle de facilitateur, en encourageant les initiatives privées et en allégeant les contraintes réglementaires qui pèsent sur les opérateurs de transports. C'est

ainsi que nous verrons émerger de nouvelles offres innovantes, capables de répondre avec agilité aux attentes de nos concitoyens.

Bien sûr, cela nécessitera des investissements conséquents, mais c'est un pari gagnant-gagnant: en rendant nos déplacements plus fluides et en favorisant des solutions de mobilité plus vertes, nous améliorerons la qualité de

vie de tous, tout en stimulant le dynamisme économique de nos régions.

Car c'est l'avenir de notre canton qui se joue. En libérant les initiatives et en laissant s'exprimer l'ingéniosité de chacun, nous contribuerons à faire du canton de Vaud un endroit encore plus attractif et prospère pour les années à venir.

publicité



**Gaudard
Energies**

Av. de Boveresses 54,
1010 Lausanne
021 711 12 13
info@gaudard.ch

Vu au PLR Vaud

Le PLR Vaud à nouveau représenté au sein de la présidence du Parti suisse

par Christopher Ulmer,
secrétaire général PLR Vaud

Toutes nos félicitations à notre présidente Florence Bettschart-Narbel pour sa récente élection à la vice-présidence du PLR Suisse! Le PLR Vaud est fier de son élection, preuve que ses compétences et son travail à la présidence du parti et au Grand Conseil ont convaincu.



© Christopher Ulmer

Un grand merci à Florence et au conseiller national genevois Cyril Aellen d'avoir accepté de relever le défi et de s'engager en faveur du PLR en Suisse romande.

Les deux nouveaux vice-présidents rejoignent le président Thierry Burkart (AG) et les vice-présidents actuels Andrea Caroni (AR), Andri Silberschmidt (ZH) et Alessandra Gianella (TI) au Comité directeur du PLR Suisse. Tous nos vœux de succès pour ce nouveau mandat et merci aux anciens vice-présidents Philippe Nantermod (VS) et Johanna Gapany (FR) pour leur engagement exceptionnel pendant de nombreuses années au sein du parti.

publicité

Confort-lit

DEPUIS 1989

35
ans

Les plus grandes marques de literie,
pour un sommeil sain et réparateur.

swissflex
Swiss Premium Beds



TEMPUR



YVERDON	Av. de Grandson 60	024 426 14 04
LAUSANNE	Rue Saint-Martin 34	021 323 30 44
GIVISIEZ	Route des Fluides 3	026 322 49 09



scannez-moi

www.confort-lit.ch

Guerre d'Ukraine : le feu aux poudres

par Pierre Schaeffer

Une hirondelle peut-elle faire le printemps sur le front de la guerre en Ukraine? Ce serait le sens des récentes déclarations du président Zelensky qui, dans le cadre d'une deuxième conférence de paix, après celle du Bürgenstock, accepterait la participation de la Russie. Dans ce cas, celle-ci devrait apparaître forte après une avancée sur le front, c'est-à-dire une offensive soutenue, ce qui n'est pas le cas actuellement, après le raid victorieux sur Kursk et une guerre qui fait mille morts par jour dans les rangs de l'armée russe évincée de la mer Noire, voire de la Crimée, si l'armée ukrainienne parvient à détruire le pont de Kertch.



La position actuelle de l'Ukraine n'incite pas davantage à l'optimisme sur le front d'une éventuelle négociation, qu'il s'agisse du refus par Zelensky de toute concession territoriale et de sa volonté d'atteindre le territoire russe avec les missiles de longue portée livrés par l'Occident. Cette position intransigeante est encouragée par l'OTAN qui, au 75^e anniversaire de sa création, a exprimé un soutien sans réserve à l'Ukraine par la livraison de missiles de longue portée, de chasseurs F16 et d'une aide financière de 40 milliards de dollars s'ajoutant aux 61 milliards promis par Biden.

Mais la leçon de la guerre en Ukraine, entrée dans son trentième mois, est moins militaire que géopolitique. C'est la révélation d'un véritable impérialisme russe hérité de Catherine II, et selon la formule de la nouvelle diplomatie britannique, d'un «*quatuor meurtrier*» composé de la Russie, de la Chine, de la Corée du Nord et de l'Iran. C'est là la véritable dimension du conflit ukrainien qui inclut l'expansionnisme russe, le totalitarisme mercantiliste de la Chine,

le chantage nucléaire de la Corée du Nord et l'islamisme chiite de l'Iran. Ce quatuor délimite trois zones de guerre, réelles ou virtuelles, avec l'Ukraine en Europe, les menaces existentielles sur Israël, dans l'attente d'une frappe de l'Iran, la double menace en Asie-Pacifique, de la Chine et de la Corée du Nord.

La guerre d'Ukraine dessine ainsi un enjeu qui dépasse la dimension régionale pour révéler un horizon planétaire qui renvoie à la guerre froide des années 1980, quand Reagan sauve la paix en Europe par une surenchère de missiles américains supérieurs aux SS20 soviétiques. Aujourd'hui, c'est l'Allemagne qui, menacée à l'est, revendique les *Tomahawk* américains sur son territoire. C'est encore l'Amérique qui dépêche deux groupes navals en Méditerranée orientale pour garantir la sécurité d'Israël. C'est aussi l'Amérique qui croise le fer avec la Chine par le protectionnisme et entend contenir le chantage nucléaire de la Corée du Nord. La guerre d'Ukraine a tiré l'Occident de

sa torpeur, celle du désarmement après la chute du Rideau de fer et l'avènement d'une paix kantienne, professée à Königsberg, point focal des tensions européennes avec la Russie.

La guerre d'Ukraine menace de mettre le feu aux poudres, mais calme le jeu sur le front de la solidarité atlantique. L'heure n'est plus aux menaces de Trump, qu'il s'agisse de l'article V du Traité de l'Atlantique nord ou du réarmement occidental que tous les pays de l'Alliance acceptent et accélèrent par la relance de leur industrie de guerre, en attendant l'échéance du 5 novembre.

La leçon de la guerre en Ukraine est moins militaire que géopolitique. C'est la révélation d'un véritable impérialisme russe, composé d'un «*quatuor meurtrier*», la Russie, la Chine, la Corée du Nord et l'Iran.

publicité



dsilence acoustique sa
Bureau d'études
A l'écoute de votre silence
Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement
021 601 44 59
www.dsilence.ch

Jong-Un déteste la K-pop moi j'adore BTS...

par Fabienne Guignard

Eh bien voilà, Joe, c'est fini. Encore six mois et puis c'est la retraite... Pareil pour Antony. C'est dur de voir ses chouchous s'effondrer les uns après les autres mais beaucoup reviennent plus tard par la fenêtre.

Regardez François... Qui l'aurait cru ? Eh bien il est à nouveau député... Il va déboulonner vite fait bien fait celui qui l'a fait chuter à l'époque, ou plutôt ceux, Olivier Faure et bien sûr Emmanuel. On parie ? François le stratège à la manœuvre, juste une question de temps. Inconvénient de taille, il fait toujours la pluie et le beau temps... ah ah ah. La pluie à l'ouverture des JO, c'est lui et il assume le bougre... C'était pas une petite «pluionette» de rien du tout, c'était une trombe d'eau pendant trois heures... mais c'était si beau. La France comme on l'aime, artistique, originale, créative et tant pis pour les bigots du monde entier qui voient du blasphème partout. C'était beau c'est tout. C'était même un peu nous... Emmanuel va maintenant passer des moments moins agréables, dur dur de



quitter son trône, la trêve est finie mon ami. Il faudra bien partager un peu le pouvoir, nommer quelqu'un, presque n'importe qui, qui se fera massacrer immédiatement, alors choisis Lucie.

Ils vont se venger d'avoir été maltraités, c'est sûr et Edouard refait ses calculs.

Elle ne tiendra pas le coup longtemps... Les LFI feront les paons un moment. Gabriel et Gérard, eux, sortent grandis de cette épreuve mais vont se faire une guerre fratricide. Il y a trois places sur le podium mais ils veulent tous les deux la première... Faire tomber le chef pour le remplacer. Ils vont se venger d'avoir été maltraités, c'est sûr et Edouard refait ses calculs.

Et pendant ce temps-là, il se passe des choses en Asie. Fumio vient de démissionner au Japon sans raison particulière. Ça arrive souvent là-bas... Il en avait ras-le-bol des voyages en Occident pour les séances du G7. C'est lui qui se tapait toujours les trajets les plus longs, et puis l'inflation devenait trop forte sans compter que les femmes japonaises ne font plus de bébés et les vieux vieillissent de plus en plus. Plus de sous pour les retraites dans un délai très très court. Une treizième rente chez eux, on n'ose même pas y penser... Son prédécesseur s'est fait

assassiner par un zinzin fanatique. Je l'adorais Shinzo. Bon, on attend le suivant, la soixantaine, bien élevé, bien habillé forcément. Mais sera-t-il aussi beau que ses deux prédécesseurs ? Ils sont souvent beaux les Asiatiques... Mais pas de femme à l'horizon... Il sera du même parti, le même depuis 65 ans, la tradition quoi...

En Corée du Sud, c'est aussi assez chaud, au propre et au figuré avec Jong-Un dans les parages qui montre les muscles. Le voilà qui place 250 missiles dans des camions à la frontière, à 50 km de Séoul. Forcément ça énerve les copains d'en face, donc ça réagit. Les Sud-Coréens utilisent depuis des années une technique très dérangeante pour leur voisin du Nord : le bruit mais pas n'importe quel bruit. La frontière est remplie de haut-parleurs extrêmement puissants, à plus de 25 km qui passent de la musique K-pop très énergique et tout particulièrement du groupe le plus connu au monde, BTS, dont les membres sont justement tous en service militaire pour 18 mois.

Jong-Un devient fou, la K-pop c'est la déchéance, l'Occident en Asie, le pire de tout quoi, alors il se venge d'une manière assez originale aussi. Ils balancent des quantités impressionnantes de débris, d'ordures ménagères mais aussi des excréments en masse sur la tête de ses voisins. Il y a même un immense lot qui est tombé dans les jardins de la présidence du

Jong-Un devient fou, la K-pop c'est la déchéance, l'Occident en Asie, le pire de tout.

pays, l'Élysée de là-bas quoi. Scandale sans nom mais vous imaginez les odeurs par 38 degrés et 85% d'humidité. C'est juste le raffinement de la torture poussé à son paroxysme. Moi, j'adore BTS...

Et les Ukrainiens nous font retrouver le sourire... Enfin une bonne nouvelle. Ils envahissent la Russie. Ils sont forts ces Ukrainiens...

Et chez nous le grand scandale du moment, c'est qu'on a découvert qu'on était finalement plus riches que prévu pour les retraites. Quelques petits milliards de plus par an à disposition. Et on se plaint... Il y en a même qui veulent augmenter la TVA... Les vrais pays pauvres doivent nous prendre pour des fous. Mais l'Administration fédérale doit vite fait bien fait retourner à l'école pour prendre des cours de maths et de compta. Les bonnes nouvelles, c'est bien. Ça aurait été mieux de les avoir avant...

Les vrais pays pauvres doivent nous prendre pour des fous.

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion

- Conseils fiscaux
- Gérance/ Administration PPE
- Comptabilité

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch